

L'embastillement de Marmontel dans ses *Mémoires* : La marmontélisation d'une histoire vraie

Michael J. Mulryan

Christopher Newport University

Parmi les récits de personnages détenus à la Bastille qui ont intéressé les historiens, celui de Jean-François Marmontel (1723-99) est particulièrement sollicité en raison de sa vision contradictoire concernant la « légende noire de la Bastille ». L'objet de l'intérêt peut paraître minime, voire même dérisoire, puisqu'il s'agit du premier repas servi à l'écrivain à son arrivée dans sa cellule : ce moment a cependant été érigé en symbole d'un univers carcéral paradoxal. Dans son étude sur la Bastille, Monique Cottret place le passage des *Mémoires* (1800) de Marmontel sur l'embastillement parmi les « témoignages [qui] dressent de la Bastille un tableau idyllique » (63), et, dans son histoire célèbre de la forteresse, Jean-Christian Petitfils va même plus loin en citant le passage en question comme une preuve que l'on « retrouvait la même abondance et le même gaspillage » de nourriture au dix-huitième siècle qu'au dix-septième à la Bastille (87).

On peut toutefois se demander s'il n'est pas question ici d'une lecture abusivement documentaire d'un texte qui a sans doute d'autres enjeux que ceux d'un pur et simple témoignage. La réputation littéraire de Marmontel elle-même peut induire une telle interrogation. Comme Sainte-Beuve l'a formulé dans les *Causeries du lundi*, l'auteur a tendance à « marmontéliser la nature », c'est-à-dire une habitude à « voir les choses un peu autrement qu'elles ne sont, de les peindre avec un certain coloris bienveillant et amolli qui n'est pas leur juste couleur » (524). On pourrait élargir l'emploi de ce néologisme verbal aux faits historiques : n'oublions pas que Marmontel, en tant qu'historiographe du roi, se devait d'avoir un talent pour enjoliver la nature et les faits. Notre article entend replacer l'acte de « marmontéliser » dans un cadre moins politique ou documentaire mais plus personnel. Du reste, la nostalgie qu'il ressent pour ce passé sert aussi ses intérêts : l'autoportrait qu'il dévoile à son lecteur est lui aussi *marmontélisé*, c'est-à-dire en quelque sorte transformé, idéalisé.

La mémoire défaillante de Marmontel

Avant d'en arriver à l'épisode de la Bastille, il nous faut revenir sur le contexte de l'écriture des *Mémoires*.

Né en 1723, à Bort en Limousin, fils d'un maître tailleur d'habits, Jean-François Marmontel devint un homme de lettres dont la renommée littéraire s'étendit dans les Amériques et dans toute l'Europe avant sa mort en 1799. Aujourd'hui, Marmontel est surtout connu pour son chef-d'œuvre, *Les mémoires pour servir à l'instruction de ses enfants*, achevé en 1797, et dans lequel il peint tout un siècle en y défendant les mœurs,

les traditions et la structure politique de l'Ancien Régime. Disciple de Voltaire et arriviste sans égal, sans ancêtres d'importance et sans nom, Marmontel réussit pourtant à dominer le monde de la cour et des salons. Dans ses *Mémoires*, il fait le deuil du siècle qu'il incarne, et il y laisse une étonnante impression de regret et de nostalgie. On considère qu'il a contribué à renforcer auprès des historiens contemporains l'image stéréotypée de la prison de la rue Saint-Antoine, comme un lieu de retraite et de luxe pour les intellectuels de son époque. C'est un faux témoin qui essaie de démontrer que la monarchie de l'Ancien Régime convenait mieux au peuple français que la République de chaos et de terreur qu'il voyait naître autour de lui à l'époque où il écrivit ses *Mémoires* entre 1790 et 1797. Pour lui, l'Ancien Régime appartenait à un passé empli de succès alors que la Révolution est à ses yeux synonyme de chute, d'échec.

On ne prétend pas dire ici que Marmontel était un antiphilosophe, mais plutôt un homme déçu. S'il a pu approuver la Révolution, ses conséquences lui furent inacceptables sous bien des aspects. Comme l'a très bien remarqué John Renwick, il y a deux facettes de la Révolution que Marmontel trouvait inadmissibles : le rôle politique joué par le peuple, un rôle qu'il voyait comme étant quelque peu prématuré, et la haine marquée que les révolutionnaires exprimaient envers l'autorité traditionnelle (« *Philosophes into Counter-Revolutionaries?* » 189-91). Marmontel croyait qu'afin de pouvoir garder une certaine forme de continuité et d'ordre, le paternalisme du roi était nécessaire : un peuple inculte, manipulé par des anarchistes et des extrémistes, n'était assurément pas prêt à prendre le gouvernail. Il craignait l'éventuel dénouement malheureux qu'un tel contexte politique pouvait faire naître (Renwick, « *Philosophes into Counter-Revolutionaries?* » 191).

Dans de telles circonstances, il n'est guère surprenant que Marmontel ait regretté les anciens jours des Bourbons, même s'il avait écrit précédemment (comme bien d'autres philosophes, tels Diderot, Montesquieu, Rousseau et Voltaire) contre l'intolérance, le fanatisme et les abus de l'absolutisme. Cette nostalgie embellissait certainement sa vision du passé, bien qu'il ait avoué que sa mémoire lui faisait parfois défaut. Par exemple, en avril 1795, il refusa le poste de professeur des écoles centrales de Paris qu'on lui avait offert : « Ma mémoire a vieilli. à [sic] tout moment elle me manque, et m'avertit de Sa [sic] défaillance. Dans le Silence [sic] même de la Méditation [sic], j'ai bien de la peine à recueillir et à fixer mes idées. Les mots eux mêmes [sic] Se [sic] font attendre et péniblement rechercher » (*Correspondance* 126).

Marmontel prétendait que ses *Mémoires* étaient pour l'instruction de ses fils et qu'ils avaient été construits à partir d'histoires qu'il leur avait racontées au coin du feu de la chaumière normande dans laquelle il finit sa vie. Cependant, comme le souligne Renwick, il avait envisagé un public beaucoup plus vaste avant de se mettre à les écrire (*Jean François Marmontel* 277). Qu'il ait écrit ses *Mémoires* pour l'instruction de ses fils, comme il le prétend, ou pour un large public, Marmontel nous prévient toutefois, dans l'article « Mémoires » des *Éléments de littérature* (1786), que « [c]e n'est donc qu'avec défiance et beaucoup de précaution que l'historien doit lire et consulter les *mémoires* qu'on lui transmet » (233-34). Dans le même texte, il précise les caractéristiques du mémorialiste idéal sans oublier d'en commenter les défauts. Selon lui, les mémoires ne sont jamais fiables, mais l'historien habile doit en tenir compte s'il veut comprendre la personnalité et la vision du monde propre au mémorialiste. D'après ses propres critères, Marmontel serait incapable d'être le mémorialiste idéal, puisque les hommes sont toujours des « témoins intéressés » (*Éléments* 234). Annie Jourdan a bien montré, à

propos de l'*Histoire de Louis XV*, comment Marmontel se permettait de multiples libertés avec les faits historiques (46-47).

Au moment de la rédaction de ce qui est devenu son chef-d'œuvre, Marmontel se trouvait dans une situation qui n'était guère propice à une représentation crédible de l'Histoire ou de son passé même. C'est à la campagne, en Normandie, dans une chaumière isolée, qu'il écrit ses *Mémoires* dans la foulée des événements découlant de la prise de la Bastille. Comme le souligne Renwick, c'est un parvenu qui a vu les fruits de ses succès s'effondrer avec l'Ancien Régime, un homme de lettres qui a perçu la Terreur comme le résultat des écrits des philosophes, les siens inclus ; en peu de mots, l'homme du dix-huitième siècle qui s'est vu emporté par le tourbillon politique de la Révolution française, et qui s'est mué en un auteur aux intérêts personnels prononcés (*Jean-François Marmontel* 212).¹ Les écrits d'un vieil homme affligé, à la mémoire déficiente et atteint de nostalgie pour l'Ancien Régime, ne peuvent qu'apparaître suspects en tant que source historique. En parlant de l'affaire *Bélisaire* telle qu'elle est dépeinte dans les *Mémoires* de Marmontel, Renwick remarque que « [l]a franchise et la véracité de son récit ne l'empêchent pas de fausser assez souvent la vérité, et de la fausser à son avantage » (212). Une lecture au premier degré s'avère donc inconcevable pour l'historien, et même les témoignages ressemblent à des « quasi-fabulations » ou à des reconstitutions intéressées d'événements réels (*Renwick, Jean-François Marmontel* 212).

Marmontel n'avait pas encore rédigé ses *Mémoires* quand il analysa tous les pièges de l'amour-propre dans cet article des *Éléments de littérature* (1786), mais il a tout de même parfaitement réussi à être sa propre dupe en devenant le modèle d'un fat pour le lecteur quelques années plus tard.² Plusieurs fois, son amour-propre se déguise mal, et une anecdote significative suffira à montrer à quel point Marmontel se réjouit de parler de ses succès et de les fausser. À l'âge de 15 ans, afin de continuer ses études et de ne pas se lancer dans la vie active, il convainc ses parents qu'il veut être prêtre, vocation qui se trouve incompatible avec une carrière dans le commerce ; par son choix, il lui est désormais impossible de devenir l'assistant d'un marchand en toute bonne foi. Il se présente donc au préfet du collège de Clermont pour entrer en philosophie mais aussi pour obtenir un emploi de répétiteur, car il ne veut pas être un perpétuel fardeau pour sa famille. Au lieu de lui fournir les deux attestations favorables qu'il s'était facilement procurées au collège de Mauriac, il feint de n'avoir jamais fait d'études que chez un curé de campagne. Pour tester ses capacités, le préfet lui demande de faire un thème, puis une version, et une autre version, ce dont il s'acquitte brillamment. Se rendant compte que l'adolescent audacieux lui a menti, le préfet force le jeune Marmontel à écrire des vers sur le sujet suivant : « en quoi la feinte diffère du mensonge » (*Marmontel, Mémoires* 1 : 25). Marmontel relève le nouveau défi et laisse une impression inimitable sur l'esprit du préfet. À la fin de cette scène relativement théâtrale et d'ailleurs peu vraisemblable, Marmontel lui présente ses lettres d'attestation :

Mais, sur ces témoignages et sans examen, vous m'auriez accordé ma première demande ; et j'en avois une à vous faire bien plus essentielle pour moi. En étudiant, il faut que moi-même j'enseigne, et que vous ayez la bonté de me faire gagner ma vie, en me donnant des écoliers. Ma famille est pauvre et nombreuse ; je lui ai déjà trop coûté ; je ne veux plus être un fardeau pour elle ; en attendant que je puisse aller à son secours, je

¹ Voir aussi l'essai de Malcom Cook, « La Révolution », pour plus de précisions sur l'influence de la Révolution sur la carrière de Marmontel.

² Il commence ses *Mémoires* environ sept ans après avoir achevé l'article « Les mémoires ».

vous demande ce que dans l'infortune tout homme peut demander sans rougir, du travail et du pain. (*Mémoires* 1 : 26)

Il semble, dans ce passage, que sa conduite honteuse, provenant de sa cupidité et de son amour-propre, ne soit qu'un moyen de se procurer du pain et éventuellement de secourir sa famille. Dans ces conditions, la mise-en-scène qui pourrait être perçue comme moralement répréhensible se trouve légitimée par les circonstances difficiles dans lesquelles Marmontel prétend vivre. Bien que ce jeune homme courageux ait été coupable d'une feinte, celle-ci se trouve aisément justifiée. Néanmoins, on peut se demander si Marmontel, ne met pas « une sorte d'ostentation ... à révéler sa propre honte » pour se réserver des éloges « par quelques aveux humiliants », à l'image du mémorialiste malhonnête dont il parlait dans les *Éléments de littérature* (221-22). Aussi l'auteur devient-il ici le mémorialiste orgueilleux qu'il dénonçait auprès de ses lecteurs.

Pourtant, comme Renwick nous l'a fait remarquer, ce dialogue n'est probablement qu'une fiction ; dans l'*Éloge de Marmontel*, prononcé peu de temps après sa mort par Ostende Taverne, on découvre que Marmontel travaillait chez un tailleur à Toulouse, un emploi que son père lui avait trouvé, quand par hasard un préfet reconnut que Marmontel était assez fort en latin et lui proposa alors de continuer ses études, tout en donnant des cours particuliers comme précepteur dans une maison bourgeoise pour pouvoir subsister (*Jean François Marmontel* 32-33). Taverne ne connaissait pas cette histoire telle qu'elle apparaît dans les *Mémoires*, puisque on les a publiés à titre posthume, un an après la mort de l'auteur ; c'est-à-dire que l'on a deux versions des faits (Renwick 33).

Dans les vers que Marmontel composa sur le sujet « en quoi la feinte diffère du mensonge », il est sans doute curieux de voir qu'il déclare que la feinte n'est qu'un « pur badinage », « un artifice innocent », « un art ingénieux d'amuser pour instruire, et quelquefois un art sublime d'embellir la vérité même, et de la rendre plus aimable » (*Mémoires* 1 : 25). Cette mise en abîme de l'écriture est révélatrice du style marmontélien en ce qu'elle nous indique à quel point Marmontel ne cherche pas à cacher ses méthodes littéraires. La scène chez le préfet du collège de Clermont n'est peut-être dès lors qu'une des nombreuses feintes du roman.

Marmontel, la Révolution et la prise de la Bastille

En lisant les passages les plus piquants des *Mémoires*, on y apprend que Marmontel est préoccupé par la Révolution : huit livres sur vingt la prennent pour sujet. Après tout, ce bouleversement politique a détruit un monde qui lui était cher, le monde de la noblesse. Ainsi se sentait-il obligé de défendre l'Ancien Régime et de prouver que l'échec du gouvernement qui avait été mis en place dès les années 1790 était inéluctable. Selon Michael Cardy, les *Mémoires* ne sont qu'une autre version des *Contes moraux* de Marmontel (56-57). Aussi pourrait-on surnommer son chef-d'œuvre *Mémoires pour l'instruction du peuple français*.³

Pour Marmontel, le peuple avait besoin d'être instruit en raison du chaos politique et du pseudo-patriotisme exagéré que Robespierre et son gouvernement lui avaient imposés (*Mémoires* 2 : 423-28). Le livre dix-septième des *Mémoires*, dans lequel est racontée la prise de la Bastille, semble dévoiler un des buts potentiels de l'auteur. Tout d'abord, en dépit du fait que Marmontel avait passé onze jours dans cette prison d'état

³ Voir aussi l'article de Renwick, « *Philosophes into Counter-Revolutionaries? The Case of Jean-François Marmontel* », pour plus d'informations sur l'attitude de Marmontel envers le peuple.

en 1759 (plus de trente ans avant qu'il n'ait écrit ses *Mémoires*), il la défend comme symbole de l'autorité et du pouvoir absolu du roi et de ses prérogatives. En décrivant la prise de la Bastille (que l'auteur ne considère pas comme un événement positif), il explique que « le despotisme de la licence est mille fois plus redoutable que celui de l'autorité, et la populace effrénée est le plus cruel des tyrans » (*Mémoires 2* : 401). En outre, Marmontel essaie de convaincre le narrataire que si la Bastille avait été défendue, elle aurait été « imprenable ». Selon lui, le marquis de Launay, chargé de sa défense, voulait épargner le peuple en ne tirant pas sur lui. Le peuple finit cependant par exprimer cruellement sa reconnaissance pour la manière paisible dont Launay lui avait cédé la Bastille, puisque le gouverneur « eut la tête tranchée sous les murs de l'Hôtel-de-Ville » (*Mémoires 2* : 404).

C'est en faisant un parallèle avec Launay que Marmontel présente Louis XVI : le roi, homme bon et bienveillant, se retrouve accusé puis exécuté en public comme un vulgaire criminel. En outre, Marmontel laisse entendre en commentant l'exécution du roi que les historiens l'innocenteront : « La Révolution française auroit eu, dans l'ancienne Rome, un exemple honorable à suivre. Louis XVI n'avoit aucun des vices des Tarquins, et l'on n'avoit à l'accuser ni d'orgueil, ni de violence ; sans autre raison que d'être lasse de ses rois, la France pouvoit les expatrier avec toute leur race » (*Mémoires 2* : 423). Comme Cook l'a noté, les « mémoires [de Marmontel] se lisent comme un exemple dogmatique du discours contre-révolutionnaire de l'époque » (144). Par conséquent, le lecteur peut voir la nature pédagogique de ces mémoires et l'élément central que va représenter la conception de la Bastille dans la mécanique politique chez Marmontel.

L'embastillement de Marmontel

Bien que Marmontel mentionne la Bastille à plusieurs reprises dans ses œuvres littéraires, le passage primordial concernant sa perception de la prison repose sur sa propre expérience dans ce qu'il considère quasiment comme *l'hôtel de luxe* de la rue Saint-Antoine. Il y resta onze jours, du 27 décembre 1759 au début de l'année suivante, en raison d'un fait qui peut sembler insignifiant. Le mémorialiste s'était permis de lire en public, chez M^{me} de Geoffrin, une satire, dont il n'était pourtant pas l'auteur,⁴ contre le duc d'Aumont. Cette parodie d'une scène de *Cinna* de Corneille où Auguste demande au héros et à Maxime s'il devrait abdiquer fâcha particulièrement le duc. L'auteur y présente ce dernier comme l'empereur du théâtre, qui se plaît à « chasser les acteurs » et à « choisir les actrices », dans un empire « sans borne » dont il ne serait jamais devenu le chef souverain « s'il eût coûté du sang » (Cury, cité par Collé 393).⁵ Devant ces incriminations touchant à l'honneur, Marmontel se révèle d'une insouciance qui touche à l'impertinence. Dans sa lettre au duc d'Aumont lui expliquant qu'il n'était pas l'auteur de la satire, il lui recommande de ne pas prêter attention à ce genre de choses, « qu'il falloît mépriser ces choses-là, et qu'elles tomboient d'elles-mêmes lorsqu'on les relevoit point ». Marmontel fait référence ici à un conseil similaire que le duc lui avait donné

⁴ Son ami Cury en était l'auteur.

⁵ Dans sa satire, Cury critique aussi les décisions politiques d'autres nobles d'épée, tels que le duc de Choiseul (1719-85), le ministre le plus puissant sous Louis XV. S'imaginant à tort que Marmontel était l'auteur de ladite pièce, le duc d'Aumont aurait souhaité, si l'on en croit Bonhomme, que le philosophe soit écroué à Bicêtre ou à Saint-Lazare, des lieux de détention autrement plus austères que la Bastille (Collé 204).

dans une situation où lui, Marmontel, était cette fois la victime (*Mémoires* 1 : 176).⁶ Sous le coup de la colère, le haut personnage exige la punition de l'impertinent.

Il est ironique que l'auteur ait choisi de « marmontéliser » cette épreuve carcérale aux suites fâcheuses pour son amour-propre et sa carrière. En effet, ce cas extrême de « marmontélisation » représente un modèle dans la mesure où la réalité qu'il transforme peut constituer un écueil considérable dans sa vie d'écrivain. Néanmoins, chaque partie de la description de son séjour dans la prison d'état renforce des desseins plus larges que ceux qu'il avait envisagés pour ses *Mémoires* : montrer sa nostalgie pour l'Ancien Régime et sa désapprobation à l'égard de l'actualité politique. Le passage sur l'emprisonnement de Marmontel peut être divisé en trois thèmes : 1) Une apologie de l'Ancien Régime ; 2) La Bastille comme lieu de retraite et de réflexion, et 3) les enjeux de l'isolement et du recueillement.

Tout d'abord, notons que Marmontel donne l'impression non seulement d'être dompté par la noblesse, mais d'en accepter le pouvoir et l'autorité volontairement. En effet, Marmontel prend rendez-vous avec le duc de Choiseul, un noble d'épée important, chargé de la mise en application des lettres de cachet à l'image de celle qui avait été écrite pour l'envoyer à la Bastille. En vassal fidèle de l'ancien régime monarchique, il se présente devant son juge, et il lui avoue qu'il avait été coupable « [d'] un oubli des convenances » et qu'il se le reproche (*Mémoires* 1 : 176). De plus, lorsque Marmontel apprend qu'il sera envoyé à la Bastille, il répond au duc, « j'y vais » (1 : 177). Cette bravade n'a guère trompé Jacques Wagner qui a bien vu que Marmontel ne croyait pas à la supériorité naturelle de la noblesse, mais qu'il acceptait l'inégalité « en raison de convenances » (302).

Marmontel avait reçu une lettre de cachet, dans laquelle la Bastille et le pouvoir arbitraire du roi sont mis en avant ; à cette occasion, le ministre lui explique que son embastillement est « une satisfaction » que demande le duc d'Aumont « pour récompense de ses services et des services de ses ancêtres » (*Mémoires* 1 : 177). Marmontel fait alors soigneusement remarquer au lecteur qu'il doit s'y rendre en tant que sujet obéissant et fidèle.

La veille de son arrestation, il dîne chez son ami M. de Vaudesir dont le fils est mort, selon Marmontel, à la Bastille. Si l'insouciance de Marmontel a de quoi surprendre, il faut l'expliquer par sa croyance au système, car il sait qu'il n'a pas commis de délit grave, à la différence du fils de son ami qui avait « dissipé follement une grande fortune » (*Mémoires* 1 : 178). Quand il se rend chez M. de Sartine, le lieutenant de police, ce dernier n'est pas pressé d'enfermer Marmontel, et on a l'impression à ce point précis de la narration que l'emprisonnement n'aura pas de suites fâcheuses. M. de Sartine lui dit : « Lorsque nous dînâmes ensemble . . . chez le baron d'Holbach, qui auroit prévu que la première fois que je vous reverrois, ce seroit pour vous envoyer à la Bastille ? » (1 : 178). Au vu de cette phrase, le lecteur a le sentiment que le lieutenant général de police entretenait des rapports d'amitié et de respect avec Marmontel. On nous fait également comprendre que Marmontel est honnête (par sa confession au duc de

⁶ Ce conseil concernait la pièce *Venceslas* et « les mensonges publiés » contre Marmontel en tant qu'éditeur de la version originale de Rotrou. Rendant service à M^{me} de Pompadour, qui voulait que le *Venceslas* de Rotrou soit édité pour le purger de « grossièretés de mœurs et de langage », Marmontel se mit à la besogne et acheva son travail. Malheureusement, un des acteurs joua son rôle sans les changements de Marmontel afin de tromper tous les autres acteurs. Ainsi ruina-t-il complètement la première performance de la pièce à Versailles. Étant l'éditeur du *Mercure*, Marmontel voulut dénoncer la conduite de l'acteur dans le journal, mais le duc d'Aumont ne lui permit pas de le faire (*Mémoires* 1 : 173).

Choiseul), aimable et fidèle. Il rend même visite à M^{me} Geoffrin, chez qui il avait récité les maudits vers, « pour lui annoncer [s]a disgrâce » (1 : 178). Pourtant, la trouvant attristée, en honnête homme il ne lui dit rien, et il se conduit donc en vrai *gentleman* en se taisant sur l'affaire. En d'autres termes, Marmontel se dépeint en homme remarquable que l'on ne mettrait jamais en prison, à moins qu'il ne soit condamné à tort.

Dans les *Mémoires*, on apprend que Marmontel est aussi généreux et consciencieux : il travaille dur pour le nouveau numéro du *Mercur*,⁷ alors que beaucoup d'autres à sa place, laisse-t-il entendre, seraient morts de détresse à l'idée de leur futur emprisonnement. En outre, il donne à ses deux amis de quoi les occuper pour préparer le journal, et mille écus pour leur travail. Marmontel ne dort que pendant « quelques heures », afin de pouvoir terminer l'impression du prochain numéro du journal du roi. Par conséquent, il remplit toujours ses devoirs de sujet, restant soumis au pouvoir royal jusqu'au moment ultime de son embalement (1 : 178).

D'autre part, Marmontel cherche à mettre en valeur sa position éminente dans la haute société. Il raconte, par exemple, que M. de Sartine ne veut surtout pas l'embarrasser en étant dans la même voiture que lui en arrivant à la Bastille, et il lui propose de voyager dans une autre voiture, ce que Marmontel refuse. Dès son arrivée, il remarque qu'il est « bien recommandé », que ses paquets et ses livres sont seulement « légèrement » visités, que sa « vaste chambre », ou cellule, est bien meublée, et qu'on lui apporte du bois pour un feu, « des plumes, de l'encre et du papier » (*Mémoires* 1 : 179). Si en cela Marmontel ne déroge pas aux ordres du roi, il conserve cependant son domestique Bury dont l'obéissance et le respect le conduisent à s'enfermer avec son maître de son plein gré. Bury sait par avance qu'il ne sortira de la prison qu'avec son supérieur. À la lecture de ces lignes, on a l'impression que Marmontel est dans un hôtel avec à son service son domestique, les geôliers et jusqu'au gouverneur de la Bastille : tout problème se trouve réglé dans la minute. Par exemple, quand le geôlier demande à Marmontel si son lit lui convient, celui-ci répond que les matelas sont « mauvais et les couvertures malpropres » : ils sont immédiatement changés (1 : 179).

Dans leur « chambre », Marmontel et Bury peuvent même se faire envoyer des livres de la bibliothèque pour passer leur temps sans s'ennuyer. Marmontel y lit les *Commentaires* de César et traduit un poème de Lucaïn du latin au français en prose, pendant que Bury lit les romans de Prévost. Comme Marmontel le dit, « me voilà donc au coin d'un bon feu, méditant la querelle de César et de Pompée, et oubliant la mienne avec le duc d'Aumont » (*Mémoires* 1 : 179). Les romans de Prévost, tels *L'histoire d'une Grecque moderne* ou *Manon Lescaut*, contiennent souvent des récits d'évasion ou de fuite. C'est dire que dans leur retraite, l'auteur ferait croire au lecteur, de manière ludique et avec un clin d'œil ironique, que lui et Bury en oublient qu'ils sont emprisonnés. Entre-temps, Bury, « aussi philosophe » que son maître, se plaît à faire leurs lits. Marmontel accepte que sa position sociale soit de beaucoup inférieure à celle du duc d'Aumont, mais il se réjouit de sa supériorité vis-à-vis de son valet. Avant que le geôlier n'arrive avec leur premier repas, Marmontel s'adonne à la rêverie (il oublie toujours où il se trouve alors) et Bury fait le ménage (1 : 179).

Cette retraite de luxe ressemble fort peu à l'enfermement de *L'Ingénu*, protagoniste éponyme du conte écrit par Voltaire, qui après avoir sauvé la Bretagne des Anglais pour la France se fait enfermer à la Bastille. Malgré la formation qu'il y obtient grâce à son

⁷ Le *Mercur* était un journal favorable aux philosophes, quoique financé par le roi, et, comme toute publication de l'époque, il était soumis à la censure royale.

camarade de cellule, M. Gordon, le janséniste, il n'en reste pas moins que la raison de son enfermement est injuste : il serait en droit d'obtenir une récompense pour ses exploits militaires en Bretagne, mais, au lieu de cela, il doit sa liberté à la prostitution de sa bien-aimée chez un grand seigneur (Voltaire 313-36). Si Voltaire révèle bel et bien l'injustice de la hiérarchie française, Marmontel au contraire la cache. Et, quand Voltaire, lui aussi un ancien convive du gouverneur de la Bastille, reconnaît l'arbitraire de l'autorité royale, Marmontel, son disciple, décrit son emprisonnement sous les traits d'un monde idyllique.

En cinq paragraphes détaillés, Marmontel présente le premier repas qu'il prend à la Bastille. Ces paragraphes témoignent de l'affabulation de l'auteur, puisque certains éléments dans le texte sont peu vraisemblables : en dépit du fait que l'on soit un vendredi, le repas destiné à notre prisonnier de luxe contient plusieurs plats de viandes, et le gouverneur dit à Marmontel qu'il coupera tous les morceaux de nourriture lui-même pour lui assurer que personne d'autre n'a touché à ses plats : « Je trouvai tout cela très-bon », l'ail avait « une finesse de saveur et d'odeur qui auroit flatté le goût du plus friand gascon » (*Mémoires* 1 : 180). Marmontel ne se décrit pas autrement que dans son propre château à cette différence près que le personnel de la Bastille constitue ici son équipe de domestiques. Pour gagner la confiance du lecteur, Marmontel se donne l'air généreux et pieux en consommant le repas de Bury qui ne contient pas de viande, et il refuse le poulet que le gouverneur lui offre pour son souper. Au lieu de prendre encore un autre repas, il ne mange que le reste de son fruit (en bon chrétien qui ne se sustente qu'à peine le vendredi). Marmontel est toutefois toujours le maître, car il juge tout ce que Bury lui sert. Qui plus est, c'est le roi qui offre ces repas à cet homme de lettres et à son domestique. On sent que tout cela est faux parce que l'auteur utilise certains procédés littéraires afin de raconter son histoire et de faire rire le lecteur : l'échange carnavalesque de repas entre le maître et son valet, les rires que l'on entend de la cellule voisine, et l'obséquiosité du gouverneur envers Marmontel. On lit aussi que Marmontel pense que le duc d'Aumont a bien été injuste, mais pas le roi : « On vient de voir quel fut mon ordinaire à la Bastille, et l'on peut induire avec quelle douceur, ou plutôt quelle répugnance l'on se prêtait à servir contre moi la colère du duc d'Aumont » (1 : 180).⁸ Marmontel ne cherche pas uniquement à montrer l'utilité et le côté quelque peu ridicule de la Bastille ; il tient à se faire respecter par le lecteur en soulignant la conduite respectueuse que les autres ont toujours eu envers lui. Au bout du compte, il sort justifié dans ses actes aux dépens du duc.

Le dialogue entre le geôlier et Marmontel sur la bonté du gouverneur de la Bastille, M. Abadie, est lui aussi probablement entièrement imaginaire. Le geôlier dépeint M. Abadie comme le Christ, prétendant que celui-là n'a pris sa place « qui lui est si pénible que pour adoucir le sort des prisonniers » (*Mémoires* 1 : 180). Marmontel dévoile de manière frappante le côté fictif de son histoire à travers le langage du geôlier : « vous auriez dit (expression bien étrange dans la bouche d'un geôlier), vous auriez dit qu'un rayon de soleil avoit pénétré dans ces cachots » (1 : 180). Si le narrateur exagère par

⁸ Nonobstant son acceptation du pouvoir royal, Marmontel n'en dénonce pas moins les actes tyranniques de ceux qui détiennent le pouvoir et en abusent. Quand le duc de Choiseul reçoit Marmontel après sa libération, par exemple, ils parlent de la décision du roi d'ôter le brevet du *Mercur* au philosophe déshonoré, dont la position est néanmoins bien claire : « Marmontel, me dit-il, le brevet du *Mercur* est une grâce ; [le roi] la retire quand il lui plaît, il n'y a point là de tyrannie. — Monsieur le duc, lui répliquai-je, du roi à moi, le brevet du *Mercur* est une grâce ; mais de M. le duc d'Aumont à moi, le *Mercur* est mon bien ; et, par une accusation fautive, il n'a pas droit de me l'ôter... » (*Mémoires* 1 : 186).

trop les aspects positifs d'un séjour à l'hôtel de la rue Saint-Antoine, les aspects humoristiques du dialogue mettent en valeur le talent de l'auteur.

Quoiqu'il en soit, Marmontel ne nie pas totalement les aspects morbides et sombres d'un séjour à la Bastille : il ne croit pas être obligé d'y rester longtemps, pourtant comme beaucoup de prisonniers, il ignore quand — et si — il en sortira. Les prisonniers de la Bastille n'avaient effectivement pas le droit de se présenter devant un tribunal pour être jugés. Marmontel regarde les inscriptions « tristes et sombres » des anciens locataires de sa cellule, dont « les ombres » le hantent (*Mémoires* 1 : 181). Comme Hélène Cussac l'a remarqué, pour se consacrer à la réflexion et à l'écriture, chez Marmontel, la séparation du monde extérieur est nécessaire, sans qu'elle ne devienne pour autant un isolement excessif comme chez Rousseau (213). Le fait d'être à l'écart des affaires courantes inquiète Marmontel, surtout quand le major de la forteresse lui fait subir un véritable interrogatoire sur son ami Durant, sans qu'il sache que celui-ci avait essayé de lui rendre visite et que c'était cette tentative qui avait provoqué la curiosité de M. de Sartine. De telles pratiques rendent la Bastille évidemment pénible à supporter, et Marmontel ne néglige pas cet autre aspect de sa détention : « C'est ainsi que, dans les liens du pouvoir absolu, la réflexion grossit tous les mauvais présages et lui environne l'âme de noirs pressentiments. Dès ce moment je ne dormis plus d'un bon sommeil » (1 : 181). Il déclare que s'il avait dû rester à la Bastille pendant trois semaines, elle aurait été son tombeau. Nonobstant, Marmontel n'étant point coupable d'une offense sérieuse, il est libéré au bout de onze jours. En réalité, pourtant, le pouvoir absolu l'a bien servi : le major de la Bastille, lui, qui ne connaissait pas ce Durant, protégeait Marmontel en lui posant ces questions sur son ami. Certes, sa fiancée le quitte pendant sa détention, et le roi lui ôte le *Mercure* , mais c'est finalement une bonne chose, nous dit Marmontel, puisqu'il peut désormais écrire de nouveaux ouvrages littéraires.

Au final, on peut dire que cette curieuse partie des *Mémoires* se lit autant comme un manifeste pour la vie idéale d'un homme de lettres que comme la description d'un embastillement. Notre auteur avait été dénoncé par Marat comme calomniateur des Jacobins, et il aurait été guillotiné s'il ne s'était réfugié en Normandie (Lenel 526-30). En réaction sans doute, Marmontel exploite son séjour à la Bastille — plus de trente ans antérieur à la rédaction des *Mémoires* — pour exprimer une forme de nostalgie des coutumes et de la hiérarchie de l'Ancien Régime, d'autant plus fortement que cette apologie a pour objet un des symboles du pouvoir absolu : la Bastille. En conclusion, cet extrait des *Mémoires* sur l'embastillement de l'auteur offre un cas frappant de cette « marmontélisation » dont parlait Sainte-Beuve et illustre donc les pouvoirs de la mémoire nostalgique. Ce passage singulier démontre non seulement la relation interdépendante entre l'Histoire et la littérature, mais aussi le pouvoir transformateur de l'art de cet écrivain qui a rendu l'époque où il a vécu un peu plus belle qu'elle ne l'était.

Œuvres citées

- Cardy, Michael. « Regards sur le *Cours d'études pour ses fils* ». *Marmontel : Une rhétorique de l'apaisement*. Éd. Jacques Wagner. Louvain : Peeters, 2003. 53-64. Imprimé.
- Collé, Charles. *Journal et mémoires de Charles Collé sur les hommes de lettres, les ouvrages dramatiques et les événements les plus mémorables du règne de Louis XV (1748-1772)*. Éd. Honoré Bonhomme. Vol. 2. Paris, 1868. Imprimé.

- Cook, Malcom. « La Révolution ». *Jean-François Marmontel : Un intellectuel exemplaire au siècle des Lumières*. Éd. Jacques Wagner. Tulle : Mille sources, 2003. 141-48. Imprimé.
- Cottret, Monique. *La Bastille à prendre*. Paris : PUF, 1986. Imprimé.
- Cussac, Hélène. « Réécriture de la retraite dans les *Contes* et les *Mémoires* de Marmontel ». *Marmontel : Une rhétorique de l'apaisement*. Éd. Jacques Wagner. Louvain : Peeters, 2003. 195-213. Imprimé.
- Jourdan, Annie. « Marmontel, historien et mémorialiste ». *Mémorable Marmontel : 1799-1999*. Éd. Kees Meerhoff et Annie Jourdan. Amsterdam : Rodopi, 1999. 41-53. Imprimé.
- Lenel, S. *Un homme de lettres au XVIII^e siècle : Marmontel, d'après des documents nouveaux et inédits*. Paris : Hachette, 1902. Imprimé.
- Marmontel, Jean-François. *Correspondance*. Éd. John Renwick. Vol 2. Clermont-Ferrand : Institut d'études du Massif central, 1974. Imprimé.
- . *Éléments de littérature*. Vol. 5. Paris, 1822. Imprimé.
- . *Mémoires*. Éd. John Renwick. 2 vol. Clermont-Ferrand : G. de Bussac, 1972. Imprimé.
- Petitfils, Jean-Christian. *La vie quotidienne à la Bastille du Moyen Âge à la Révolution*. Paris : Hachette, 1975. Imprimé.
- Renwick, John. *Jean-François Marmontel (1723-1799) : Dix études*. Paris : Champion, 2001. Imprimé.
- . « Philosophes into Counter-Revolutionaries? The Case of Jean-François Marmontel ». *The Enterprise of Enlightenment: A Tribute to David Williams from his Friends*. Éd. Terry Pratt et David McCallam. Oxford : Lang, 2004. 175-92. Imprimé.
- Sainte-Beuve, Charles Augustin. « Mémoires de Marmontel ». *Causeries du lundi*. Vol. 4. Paris, 1881. 515-38. Imprimé.
- Wagner, Jacques. *Marmontel journaliste et le Mercure de France (1725-1761)*. Grenoble : PUG, 1975. Imprimé.
- Voltaire. *L'Ingénu. Romans et contes*. Éd. Frédéric Deloffre et Jacques van den Heuvel. Paris : Gallimard, 1979. 285-347. Imprimé.